

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT

d'une superficie loi Carrez de 38,03 m² sis au 3ème étage (**lot 9**)
dépendant d'un ensemble immobilier
sis 74 rue Marengo, 35 bis rue de Village, 13006 MARSEILLE,
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - Quartier Lodi,
824 section A, n° 14, pour une contenance de 00 ha 01 a 18 ca.

MISE A PRIX : 10 666,75 EUROS

(Dix mille six cent soixante-six euros et soixante-quinze centimes)

Visite le jeudi 27 août 2026 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE – tél. : 04.91.15.76.90 - mail : contentieux@mascaron-avocats.com, le dossier étant consultable sur le site www.mascaron-avocats.com
- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 20 juillet 2026

Philippe CORNET